

programme de formation

modules 3 et 4

Dans le champ des arts graphiques, plastiques et de la photographie, il est rare, en tant qu'artiste, d'être formé sur le temps long à l'exercice administratif de son métier.

Compétence pourtant nécessaire à la défense de ses œuvres et de son travail.

Inspiré des méthodes de l'Afest, //slash// formation// répond au besoin des plasticiens, designeruses, scénographes et photographes professionnels d'être formés sur le temps long, au fil des étapes de leurs projets et de leurs échanges avec les structures de production et de diffusion de leurs œuvres.

//slash//formation// c'est aussi des temps de réflexivité privilégiés entre stagiaires, formatrice et structures de diffusion spécialisées dans leur domaine (fonds d'art contemporain, centres d'art). Ces moments d'échange visent le partage d'expériences et la montée en compétences collective sur les questions administratives, fondamentales au métier de plasticien, designeruse, scénographe ou photographe.

Au fil de la formation, maze forme les stagiaires à analyser chaque étape de production et de diffusion de leurs œuvres afin d'acquérir les compétences et le positionnement professionnels nécessaires au métier d'artiste... et ainsi garantir une juste rémunération de leur travail et la défense de leurs droits.

public concerné : plasticiens, designeruses, scénographes et photographes professionnels

calendrier

module 3 : du 19 janv. au 6 février 2026

- jeu. 22 janv. (10h-18h) : atelier portfolio (Lille)
- ven. 23 janv. (10h-17h30) : Centre régional de la photographie Hauts-de-France (CRP)
- lun. 26 janv. (17h-19h) : atelier budget 1
- mar. 27 janv. (17h-19h) : atelier budget 2
- jeu. 29 janv. (17h-19h) : atelier budget 3
- ven. 30 janv. (9h-12h30) : webinaire
- lun. 2 fev. (9h-17h) : webinaire
- mar. 3 fev. (9h-12h30) : webinaire
- jeu. 5 fév. (9h-12h30) : webinaire
- rendez-vous suivi pédagogique (1h)

module 4 : du 2 mars au 6 mai 2026

- formation asynchrone (6.5h)
- mar. 3 mars (10h-18h) : artconnexion
- jeu. 19 mars (12h-13h) : webinaire
- mar. 24 mars (10h-18h) : FRAC Grand Large
- lun 30 mars (9h30-13h) : prépa jury (visio)
- rendez-vous suivi pédagogique (1h)
- entre les 4 et 6 mai 2026 : jury (4h)

contenu pédagogique

module 3 : administrer la production de ses œuvres (40h)

- comment présenter sa pratique artistique pour mieux répondre à des appels à projets ou commandes publiques
- comment identifier les sources de financements (publiques et privées) les plus adaptées à son projet (partenariat, mécénat, subvention)
- quels outils budgétaires (prévisionnels, suivi, bilan) adopter selon le contexte et les attentes des partenaires de son projet
- quels sont les principes fondamentaux de la gestion comptable dans le champ des arts graphiques, plastiques et de la photographie
- quelles fonctionnalités de base d'un logiciel de comptabilité sont appliquées aux activités artistiques

module 4 : négocier ses contrats de production et de diffusion (33h)

- quelle protection pour ses œuvres (droit d'auteur) et quel formalisme donner à la cession de ses droits sur ses œuvres
- comment évaluer la rémunération de son travail artistique sur la base des barèmes et des recommandations du secteur
- que sont les droits collectifs et quels organismes les gèrent

outils pédagogiques

- des webinaires en petits groupes
- des vidéos de cours en animation
- des exercices de mise en pratique
- des rendez-vous de suivi pédagogiques
- la remise de dossiers documentaires

les objectifs

- connaître et comprendre le cadre fiscal et social des artistes plasticien·nes, scénographes, designer·uses et photographes en BNC
- savoir communiquer sur son régime social et juridique à ses partenaires, clients et pairs afin d'adopter une posture professionnelle en identifiant les points de confusion
- structurer et négocier un contrat en vue de garantir ses intérêts en respectant le cadre légal
- connaître les différents cadres d'emploi et de rémunération de la création contemporaine et comprendre l'écosystème du champ des arts graphiques et plastiques et de la photographie
- tenir sa comptabilité de plasticien·ne, scénographe, designer·use et photographe indépendant appliquée aux activités artistiques.

pré-requis

- être artiste plasticien·ne, designer·use, scénographe ou photographe professionnelle
- avoir suivi et validé les modules 1 et 2 de //slash//formation//
- avoir un accès à un ordinateur et à une connexion internet sont nécessaires
- avoir de petites connaissances en navigation internet sont demandées.

modalités d'organisation

à distance et ponctuellement en présence
format collectif et individuel

La durée globale estimée pour les modules 3 et 4 est de 73h réparties comme suit :

- **module 3 (40h)** : du 19 janvier au 6 fév. 2026
- **module 4 (33h)** : du 2 mars au 6 mai 2026

Nombre de jours prévus en présentiel : 5 jours
(indiqués en gras dans le calendrier ci-dessus)

Le travail en autonomie de chaque stagiaire représente 2 heures par module.

modalités d'accès

candidature via [formulaire en ligne](#) (au plus tard 6 semaines avant le début de la formation)
entretien préalable obligatoire pour valider l'inscription indépendamment du financement.

Attention : l'inscription vous engage à suivre l'intégralité des 4 modules de formation. Pas d'inscription par module possible.

modalités d'évaluation

- exercices pratiques
- quizz intermédiaires d'évaluation
- rendez-vous de suivi et de réflexivité avec la responsable pédagogique
- un jury professionnel est organisé pour évaluer la montée en compétences des stagiaires à l'issue du programme de formation

contacts

responsable pédagogique

Mathilde Ehret-Zoghi fonde maze en 2018. Elle intervient auprès des écoles supérieures d'art, de centres de formation continue, de centres d'art et d'associations, ainsi qu'auprès d'artistes et de structures pour les former, les conseiller et les accompagner.

Mathilde Ehret-Zoghi
mathilde@maze-conseils.com

coordinatrice de formation et référente handicap
Camille Brouillard
formation@maze-conseils.com

accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, contactez-nous

coût de la formation

modules 3 et 4 : 60€/heure = 4380€ TTC*

*SARL MAZE , SIRET : 83383748700010, * TVA non applicable en vertu de l'article 261-4-4-a. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32590960059 auprès du préfet de région Hauts-de-France, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Le dispositif bénéficie du soutien de la Région Hauts-de-France et du Ministère de la Culture.

Soutenu
par



Le dispositif est conçu et délivré par l'organisme de formation maze

